



Commission Régionale Futsal

SAISON 2018/2019

PROCÈS-VERBAL N°28

Réunion du lundi 18 février 2019

Présent(e)s : MME AUBERE – MM. HAMZA - SMAGUE

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF FUTSAL

APPEL A CANDIDATURE FINALE de la COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF FUTSAL SAISON 2018-2019

Dans le cadre de l'organisation par la LPIFF de la Finale de la COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF FUTSAL qui aura lieu sur la semaine 27 MAI au 1^{er} JUIN 2019, la Commission demande aux clubs souhaitant accueillir cette manifestation de faire acte de candidature.

Les candidatures sont à adresser à la Commission pour le 15 avril (dernier délai).

La Commission Régionale Futsal est chargée, en collaboration avec la Direction Générale, le Secrétariat Général et le Département des Activités Sportives de la LPIFF, d'étudier chaque candidature.

Les clubs souhaitant faire acte de candidature peuvent demander le cahier des charges de cette manifestation par courriel à l'adresse suivante competitions@paris-idf.fff.fr

CHAMPIONNAT**Régional 1****Situation du club de PARIS METROPOLE (580841)**

La Commission,

Considérant que lors de sa réunion du 28/01/2019, le Comité de Direction a décidé de sanctionner de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (championnat et coupes) les clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière (relevé comptable arrêté au 31/12/2018) vis-à-vis de la Ligue au plus tard le 14/02/2019,

Considérant que le club de PARIS METROPOLE n'a toujours pas régularisé sa situation financière à ce jour,

Considérant qu'entre le **11/02/2019** et le **18/02/2019**, l'équipe de PARIS METROPOLE a eu une rencontre de championnat le **16/02/2019**

Par ces motifs,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 28/01/2019 et retire 1 point ferme supplémentaire au classement 2018/2019 à l'équipe de PARIS METROPOLE.

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaires en l'absence de régularisation de sa situation financière.

Régional 2**Poule B****20528809 NEUILLY FUTSAL CLUB 92 1 / AVICENNE ASC 1 du 23/02/2019**

Courriel de NEUILLY FUTSAL CLUB 92 1 demandant le report du match suite à l'absence de l'éducateur (encadrement d'un module Découverte futsal avec le District 92).

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande et maintient la rencontre.

Régional 3**Poule A****20528897 VITRY CA 1 / CROSNE FUTSAL 1 du 16/02/2019**

La Commission prend connaissance du courriel de VITRY CA 1,

Considérant qu'il apparaît que la FMI a bien été utilisée,

Considérant que la tablette rencontre un problème lors de l'allumage ; ce qui empêche la transmission des données,

Par ces motifs,

Demande à l'arbitre officiel un rapport précisant :

1. Le score du match
2. Les éventuels avertissements
3. Si tous les joueurs ont participé à la rencontre

20528902 ETOILE MELUN FUTSAL 1 / TORCY EU FUTSAL 2 du 23/02/2019

Courriel de l'ETOILE MELUN FUTSAL 1.

Ce match se déroulera au gymnase Pierre Lespiat à MELUN (coup d'envoi 20h00).

Accord de la Commission.

Poule B**Situation du club de BAGNEUX FUTSAL (550647)**

La Commission,

Considérant que lors de sa réunion du 28/01/2019, le Comité de Direction a décidé de sanctionner de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (championnat et coupes) les clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière (relevé comptable arrêté au 31/12/2018) vis-à-vis de la Ligue au plus tard le 14/02/2019,

Considérant que le club de BAGNEUX FUTSAL n'a toujours pas régularisé sa situation financière à ce jour,

Considérant qu'entre le **11/02/2019** et le **18/02/2019**, l'équipe de BAGNEUX FUTSAL a eu une rencontre de championnat le **15/02/2019**,

Par ces motifs,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 28/01/2019 et retire 1 point ferme au classement 2018/2019 à l'équipe de BAGNEUX FUTSAL 2.

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaires en l'absence de régularisation de sa situation financière.

Poule D**20529175 SPORTIFS DE GARGES 1 / BAGNOLET FC 1 du 23/02/2019**

Courriel des SPORTIFS DE GARGES 1.

Ce match est avancé au jeudi 21/02/2019 à 20h50 au gymnase Colette Besson à GARGES LES GONESSE.

Accord de la Commission.**Feuille de Match Informatique – non utilisée**

Semaine du 11/02/2019 au 17/02/2019

Division	N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date
Régional 3 / D	20529166	LES PETITS PAINS 1	OSNY AC 1	11/02/2019
Rapport Arbitre Officiel		Oui		
Rapports des équipes		Oui (LES PETITS PAINS 1)		
Motif non Utilisation FMI		Tablette non présentée par le club recevant		
Décision Section		La Commission inflige au club des PETITS PAINS 1 un avertissement (sa responsabilité étant engagée dans la non utilisation de la FMI) conformément à l'article 44.4 du RSG de la LPIFF.		

Semaine du 05/02/2019 au 10/02/2019

Division	N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date
Régional 3 / B	20528968	NOGENT US 94 1	ISSY LES MOULINEAUX FC 1	09/02/2019
Rapport Arbitre Officiel		Oui		
Rapports des équipes		Non		
Motif non Utilisation FMI		Tablette non présentée par le club recevant		
Décision Section		La Commission en l'absence de la réception du rapport demandé et compte tenu des éléments indiqués par l'arbitre officiel dans son rapport, inflige un 1 er avertissement au club de NOGENT US 94 (sa responsabilité étant engagée dans la non utilisation de la FMI) conformément à l'article 44.4 du RSG de la LPIFF.		

CRITERIUM FUTSAL FEMININ – phase 2

La Commission présente le calendrier et les poules de la Phase 2.
Les équipes ayant été forfait général lors de la phase 1 ne sont pas intégrées lors de cette phase 2.
22 équipes réparties en 2 poules de 11 équipes par niveau

Poule A	
Equipes	Phase 1
DIAMANT FUTSAL 1	Poule A - 1er
KB FUTSAL 1	Poule A - 2ème
JOLIOT GROOM'S 1	Poule A - 3ème
PARIS SPORTING CLUB 1	Poule B - 1er
VIKING CLUB PARIS 1	Poule B - 2ème
AB SAINT DENIS 1	Poule B - 3ème
PIERREFITTE FC 1	Poule B - 4ème
PARIS LILAS FUTSAL 1	Poule C - 1er
PARIS ACASA 1	Poule C - 2ème
GARGES FMS 1	Poule C - 3ème
PARIS CDG FUTSAL 1	Poule C - 4ème

Poule B	
Equipes	Phase 1
CROSNE FC 1	Poule A - 4ème
AVON FC 1	Poule A - 5ème
B2M FUTSAL 1	Poule A - 6ème
VITRY ASC 1	Poule A - 7ème
PARIS METROPOLE 1	Poule B - 5ème
ISSY FOOT FEM 1	Poule B - 6ème
TORCY EU FUTSAL 1	Poule B - 7ème
FUTSAL PAULISTA 1	Poule B - 8ème
DRANCY FUTSAL 1	Poule C - 5ème
AGIR ENSEMBLE 1	Poule C - 6ème
PERSANAISE CFJ 1	Poule C - 7ème

Futsal U18 – phase 1

Poule A**21048904 PARIS CDG FUTSAL 1 / KARMA FSC 2 du 26/01/2019**

Réception de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de KARMA FCS 2.
3^{ème} forfait entraînant le forfait général de cette équipe dans les 3 dernières journées.

Poule C**21049020 FUTSAL PARIS XV 1 / LES ARTISTES 1 du 09/02/2019**

Forfait non avisé des ARTISTES 1 (2^{ème} forfait).
FUTSAL PARIS XV 1 : (3pts – 5 buts).
LES ARTISTES 1 : (-pt – 0 but).

Futsal U18 – Feuille de match en retard
--

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous de match perdu par pénalité après 2 rappels :

1^{er} rappel :

Poule B

21048978 LA COURNEUVE 1 / SC MARCOUVILLE 1 du 11/02/2019

Futsal U18 – phase 2

La Commission présente le calendrier et les poules de la Phase 2.

Les équipes ayant été forfait général lors de la phase 1 ne sont pas intégrées lors de cette phase 2.

27 équipes réparties en 3 poules de 9 équipes par niveau

Poule A	
Equipes	Phase 1
ISSY LES MOULINEAUX FC 1	Poule A 1er
ATTAINVILLE FC 1	Poule A 2ème
AS JEUNES D'AULNAY 1	Poule A 3ème
SPORT ETHIQUE LIVRY 1	Poule B 1er
PARIS SPORTING CLUB 1	Poule B 2ème
MARCOUVILLE SC 1	Poule B 3ème
KARMA FSC 1	Poule C 1er
CROSNE FC 1	Poule C 2ème
CPS 10 1	Poule C 3ème

Poule B	
Equipes	Phase 1
PARIS ACASA 1	Poule A 4ème
PARIS CDG FUTSAL 1	Poule A 5ème
DRANCY FUTSAL 1	Poule A 6ème
SPORTIFS DE GARGES 1	Poule B 4ème
PARISIENNE ES 1	Poule B 5ème
SANNOIS FUTSAL CLUB 1	Poule B 7ème
LES ARTISTES 1	Poule C 4ème
PARIS XV FUTSAL 1	Poule C 5ème
TORYC FUTSAL EU 1	Poule C 6ème

Poule C	
Equipes	Phase 1
PERSANAISE CFJ 1	Poule A 7ème
FUTSAL PAULISTA 1	Poule A 9ème
AVICENNE ASC 1	Poule A 10ème
LA COURNEUVE AS 1	Poule B 8ème
CHAMPS FUTSAL 1	Poule C 7ème
B2M FUTSAL 1	Poule C 8ème
PARIS 14 FUTSAL 1	Poule C 9ème
MARCOUVILLE SC 2	nouvelle équipe
SAINT OUEN FUTSAL AC. 1	nouvelle équipe